



Récits évangéliques

6 / Hérode Antipas

SPIRITUALITÉ



HÉRODE ANTIPAS

ET HÉRODIADE

I

« Or, le Roi Hérode entendit parler de Jésus, car son nom était très répandu, et il disait : Jean-Baptiste est ressuscité d'entre les morts ; c'est pour cela que des miracles s'opèrent par lui. D'autres disaient : c'est Élie, mais d'autres disaient : C'est un prophète semblable aux autres prophètes. Ce qu'Hérode ayant entendu, il dit : Cet homme est Jean, à qui j'ai fait trancher la tête ; il est ressuscité d'entre les morts : car le même Hérode avait envoyé saisir Jean, et l'avait fait enchaîner et mettre en prison, à cause d'Hérodiade, femme de Philippe, son frère, qu'il avait épousée, parce que Jean disait à Hérode : Il ne vous est pas permis d'avoir la femme de votre frère.

« Or, Hérodiade lui tendait des pièges, et elle voulait le faire périr, mais elle ne le pouvait, parce qu'Hérode craignait Jean, sachant que c'était un homme juste et saint, et il le révérait et il se conduisait en beaucoup de choses d'après ses avis, et il l'écoutait volontiers.

II

« Mais le jour favorable arriva. Hérode, le jour anniver

saire de sa naissance, donna un festin aux grands de sa cour, aux premiers de son armée et aux principaux de la Galilée. Et la fille d'Hérodiade étant entrée dansa devant Hérode, et lui plut tellement et à ceux qui étaient à table avec lui, qu'il lui dit : Demandez-moi ce que vous voulez et je vous le donnerai. Et il ajouta avec serment : Tout ce que vous me demanderez, je vous le donnerai, quand ce serait la moitié de mon royaume.

III

« Sortie, elle dit à sa mère : Que demanderai-je ? La mère répondit : La tête de Jean-Baptiste ; et étant rentrée aussitôt dans la salle où était le Roi, elle dit : Je demande que vous me donniez à l'instant même, dans un bassin, la tête de Jean-Baptiste, et le Roi fut contristé ; mais à cause de son serment, et de la présence de ceux qui étaient à table avec lui, il ne voulut pas la refuser ; et ayant envoyé le bourreau, il ordonna qu'on apportât la tête de Jean dans un bassin. Et le bourreau lui coupa la tête dans la prison, et il l'apporta dans un bassin et il la donna à la jeune fille, et la jeune fille la donna à sa mère (1). »

IV

Hérode, surnommé Antipas, dont il est ici question, était fils d'Hérode premier qui fit mourir les innocents. Sa mère était la samaritaine Malthace. Son père l'avait d'abord choisi pour lui succéder, au préjudice d'Archelaüs son frère aîné ; puis il s'était contenté de lui laisser par testament la Galilée et la Pérée ; ce qui fut confirmé par Auguste après

(1) Matth. xiv, 1-11, et Marc. vi, 14, 28.

une discussion solennelle, pour laquelle Antipas s'était rendu à Rome avec sa mère.

Des trois principales provinces dont se composait la Terre Sainte au temps de Notre-Seigneur, la Galilée paraît avoir été la plus riche. « Dans la Galilée, dit l'historien Josèphe, les villes sont très rapprochées, et telle est la richesse du pays, que partout on rencontre une grande population dans les bourgs, dont le moindre compte plus de quinze mille habitants (1). »

Cette Galilée supérieure est quelquefois appelée dans l'Écriture la *Galilée des gentils*, à cause du voisinage des Phéniciens idolâtres, qui l'habitaient en grand nombre. Leur présence en Terre Sainte remontait à Salomon. Il avait cédé cette portion de territoire à Hiram, roi de Tyr, en reconnaissance de la généreuse coopération que ce prince avait donnée à la construction du temple.

Tombée au pouvoir des Turcs, la Galilée fait aujourd'hui partie du Pachalik d'Acre. Les Arabes l'appellent *Béled-el-Boukra*, c'est-à-dire pays de l'Évangile. Jamais nom ne fut mieux donné et jamais tradition plus fidèle. C'est de la Galilée que sortit Notre-Seigneur pour prêcher l'Évangile, et tous les apôtres étaient Galiléens. Quand, par dérision, Julien l'Apostat appelait Jésus *le Galiléen*, et ses disciples *les Galiléens*, il constatait, sans s'en douter, le témoignage de l'histoire et la personnalité de Notre-Seigneur.

V

En possession de sa Tétrarchie, Hérode Antipas voulut

(1) In Galilæa crebræ sunt civitates, et ubique multitudo vicorum, propter opulentiam populosi, ut qui sit minimus, supra quindecim millia colorum habeat. *De Bell. Jud.* lib. III, ch. II.

faire sa cour à Auguste. Dans ce but il ordonna d'agrandir et de fortifier la ville de Séphoris, située sur le territoire de la tribu de Zabulon, la déclara capitale de toute la Galilée, et lui donna le nom de *Julia* à cause de Julie, femme d'Auguste. Quoique bien déchuë de son ancienne splendeur, cette ville, aujourd'hui *Séfourî*, se voit encore à deux lieues environ de Cana, et à huit de Ptolémaïs. Afin de se conserver les bonnes grâces de Tibère, successeur d'Auguste, ce même Hérode fit bâtir une ville qu'il appela *Tibériade* et dont il est souvent parlé dans l'Évangile.

VI

Situé dans une position charmante, sur les bords du grand lac de Génésareth, appelé aussi lac de Tibériade, elle se peupla rapidement de Galiléens et d'habitants des provinces voisines. Au moyen âge elle devint fameuse par la bataille livrée sous ses murs en 1187. Cette bataille, connue dans l'histoire sous le nom de bataille de Tibériade, fut gagnée par Saladin sur les chrétiens et fit tomber Jérusalem aux mains des infidèles. Tibériade, appelée aujourd'hui Tabaride, est encore renommée par ses eaux thermales. Les Grecs schismatiques y possèdent un palais archiépiscopal, et les musulmans, plusieurs mosquées. De ses anciennes fortifications, plusieurs fois ébranlées par des tremblements de terre, il reste un mur flanqué de tours.

VII

Flatteur des Césars, Hérode ne l'était guère moins de leurs généraux. Vitellius, revenant de la guerre contre les Parthes, à qui il avait enlevé l'Arménie, eut une entrevue avec Artabane le roi vaincu. Elle eut lieu au milieu d'un pont sous une

tente magnifique préparée par Hérode. Jusque-là tout était bien et de nature à plaire au général romain ; mais dans son empressement de courtisan, et pour se ménager la gloire d'annoncer le premier à Tibère les succès de Vitellius, il expédia aussitôt, pour Rome, un tabellaire porteur de lettres détaillées sur l'heureuse campagne d'Arménie, en sorte que Vitellius n'eut plus rien à apprendre à l'empereur. Ne se doutant de rien, le général envoya son rapport à Tibère. Ce prince lui répondit que déjà il savait tout par Hérode. Vitellius, piqué au vif, se vengea plus tard du flatteur trop empressé.

VIII

Ce manque de tact, qui attira sur Hérode la colère du futur empereur, n'était rien en comparaison des crimes par lesquels le Tétrarque provoqua la colère du ciel et appela sur sa tête des châtiments dont le bruit retentira jusqu'à la dernière génération.

Au sein des loisirs que lui laissait le gouvernement de son petit État, Hérode se livrait à ses honteuses passions. Chez lui comme chez la plupart de ses contemporains, elles étaient sans retenue. Disciple de Pythagore, il croyait à la transmigration des âmes ; ou, comme parlent ses émules actuels, les spirites, à leur réincarnation successive ; ce qui exclut les peines éternelles (1).

(1) Si on rejette avec raison, comme une hérésie, la métempsycose des âmes, il faut bien, en voyant ce qui se passe sous nos yeux, admettre la métempsycose de l'erreur. N'est-ce pas une véritable métempsycose que les erreurs du vieux Pythagore, ensevelies depuis des siècles, ressuscitent aujourd'hui dans les spirites, et surtout dans leurs chefs Piévrart et Allan-Kardec ? Ce dernier, baptisé par les esprits de son pseudonyme, n'affirme-t-il pas qu'il a été soldat Breton au moyen âge ? N'est-ce pas Pythagore lui-même disant sérieusement : « Je m'en souviens ; au temps

IX

Donc Hérode, marié depuis longtemps à la fille d'Arétas, roi des Arabes, dut faire un voyage à Rome. En passant chez son frère Philippe, il se laissa prendre aux charmes d'Hérodiade, femme de son frère et nièce de l'un et de l'autre, car elle était fille de leur frère Aristobule. Il lui proposa de l'épouser. Elle y consentit, mais après son retour de Rome et à la condition qu'il renverrait la fille d'Arétas. Ce fut probablement l'ambition qui la porta à ce crime, parce que les États d'Hérode étaient plus riches et plus peuplés que ceux de Philippe son mari.

X

Dans le partage que fit Auguste du royaume d'Hérode I^{er} leur père, Philippe avait eu l'Iturée et la Trachonitide, avec la Gaulonitide et la Batanée (1).

L'Iturée ou l'Auranitide devait son nom à Ithur, fils d'Ismaël. C'était une contrée montagneuse et boisée qui s'étendait en longueur jusqu'au pied du Liban. Voisine de la terre de Hus, patrie de Job, elle prenait naissance du Jourdain, et se prolongeait jusqu'aux montagnes de Tyr et de Sidon. On n'y comptait aucune ville importante.

Les habitants, trop semblables aux bédouins de nos jours,

de la guerre de Troie j'étais Euphorbe, fils de Panthoïde, dont le second fils d'Atrée, Ménélas, perça la poitrine de sa puissante lance ? »

Iipse ego, nam memini, Trojani tempore belli,
Panthoides Euphorbus eram, cui pectore quondam
Hæsit in adverso gravis hasta minoris Atridæ.

Ovid.

(1) Luc, III, 1, 2 ; Josèphe, *Antiquit. jud.*, XVIII, 6.

vivaient souvent de brigandage. Hérode I^{er}, l'ayant eue en présent de la libéralité d'Auguste, la réunit à la Judée.

XI

La Trachonitide, ainsi appelée d'un mot grec qui signifie *creux, raboteux, accidenté*, était une contrée pierreuse, caverneuse et sans cours d'eau naturels. Située au delà du Jourdain entre la Palestine et la Célé-Syrie, ou *Syrie creuse*, au milieu du Liban et de l'Anti-Liban, elle était bornée à l'Orient par l'Arabie déserte et au nord par le pays de Damas.

Elle fut le partage de la demi-tribu de Manassès et ne possédait ni grandes villes ni grandes richesses territoriales. Auguste l'avait donnée à un petit prince nommé Zénodore. De là vient qu'elle est appelée dans Josèphe *Domus Zenodori*, demeure de Zénodore; dans le partage fait par Caius César, elle fut réunie au domaine de Philippe.

XII

La Gaulonitide était un autre pays de peu d'importance, dans le territoire de l'ancienne tribu de Manassès. La ville principale était Gaulon, ce fut une des cités de refuge au delà du Jourdain et à l'orient de Jéricho, que Josué désigna aux enfants d'Israel, lors du partage de la Terre promise (1).

La Batanée, autrefois Basan, était une enclave de médiocre étendue, située dans les terres de la demi-tribu

(1) Et trans Jordanem contra orientalem plagam Jericho, statuerunt Bosor, quæ sita est in campestri solitudine de tribu Ruben, et Ramoth in Galaad de tribu Gad, et Gaulon in Basan de tribu Manasse. Jos. xx, 8. — Filiis quoque Gerson Levitici generis dedit de dimidia tribu Manasse confugii civitates, Gaulon in Basan, et Bosram, cum suburbanis suis, civitates duas. Id. xxi, 27.

de Manassès, entre le Jourdain et le pays de Galaad.

Tel fut l'apanage de Philippe; il ne rendait que cent talents, environ cinq cent mille francs, tandis que la Galilée en rapportait le double. Hérode était donc un prince plus puissant que Philippe, son frère (1). Or l'orgueil était la passion dominante d'Hérodiade.

XIII

La fille d'Arétas fut informée de leur dessein; elle dissimula jusqu'au retour d'Hérode, mais à peine fut-il rentré dans ses États, qu'elle lui demanda la permission de faire un voyage au château de Machéron, situé sur les confins de la Galilée et de l'Arabie. Hérode, qui ne se doutait de rien, y consentit. La princesse n'y fut pas plutôt arrivée, qu'elle se sauva chez son père à qui elle apprit l'indigne conduite de son mari. Irrité de l'outrage fait à sa fille, Arétas jura de tirer vengeance : nous verrons bientôt qu'il tint parole.

XIV

Cependant Hérode vivait publiquement avec Hérodiade, qui s'était fait accompagner de sa jeune fille, Salomé. Cette conduite d'Hérode produisait un tel scandale, que le grand prédicateur de la pénitence, Jean-Baptiste, ne craignit pas de le reprocher au royal coupable. Hérode écoutait ses remon-

(1) Après un règne paisible de trente-sept ans, Philippe mourut à Julia et fut enterré dans le magnifique mausolée qu'il s'était fait construire. « Obiit autem Juliade et illatus in monumentum quod ante sibi construxerat, magnifice ac sumptuose funeratus est. » Josèphe, *Antiq. jud.*, XVIII, 6.

· Réunie par Tibère à la province de Syrie, la tétrarchie de Philippe-Hérode en fut détachée par Caligula en faveur d'Hérode Agrippa l'Ancien, dont nous parlerons en son lieu.

trances, mais il n'en tenait pas compte. Hérodiade en était outrée et méditait une vengeance digne de sa haine féminine. Dans ces dispositions d'Hérode et d'Hérodiade, on prend la nature sur le fait : la volupté rend l'homme stupide et la femme cruelle. Au mois de mai de l'an de Rome 780, ou 27 de l'ère chrétienne, Hérode fit arrêter saint Jean-Baptiste. Ce fut pour Hérodiade un premier pas dans l'accomplissement de ses *projets*.

XV

L'arrestation du saint Précurseur eut-elle lieu sur le sol étranger, à Ennon, où il baptisait ? ou, comme semble l'indiquer l'Évangile, fut-il livré par Pilate ? Toujours est-il qu'on l'enferma dans la forteresse de Machéron, pour y mourir. Ainsi que nous l'avons vu Machéron était un château fort, sur les confins de la Galilée et de l'Arabie.

Saint Jean-Baptiste s'y trouvait depuis environ trois mois, lorsque Hérode y vint avec toute sa cour, et y célébra le jour anniversaire de sa naissance. Une pareille fête montre que non seulement les erreurs philosophiques des païens, mais encore leurs usages avaient envahi la cour du tétrarque. Les Juifs regardaient comme un signe d'idolâtrie de célébrer l'anniversaire de la naissance et du jour où les princes avaient commencé de régner.

XVI

Hérode avait invité à sa table ses grands officiers, les chefs de son armée et les principaux personnages de la Galilée. Depuis longtemps s'était introduite dans une certaine classe de Juifs la coutume païenne de terminer les festins par des danses mimiques, exécutées par des danseuses. Aux danseuses, le beau siècle d'Auguste ajoutait souvent les gladia-

teurs. Toujours et partout la cruauté donnait la main à la volupté. Tel était l'effet enivrant de ces danses lascives, que les philosophes païens eux-mêmes ne craignent pas d'affirmer que l'âme la plus virile ne pouvait y résister. Avant eux le Saint-Esprit avait dit : « Ne te trouve pas avec la danseuse, n'écoute ni le son de sa voix ni le bruit de son instrument de musique, de peur que tu ne périsses sous la puissance de sa séduction (1). »

XVII

Plus païen que Juif, Hérode ne tint compte ni des défenses de la loi, ni des avertissements de la raison, et son expérience vint justifier les uns et les autres. Sa guitare à la main, Salomé, fille d'Hérodiade, parut dans la salle du festin, comme reine de la fête et comme danseuse. L'éducation des filles à cette époque de sensualisme avait pour but principal, comme nous l'apprend Horace, de les former de bonne heure à la danse et à la coquetterie. Prise en général, l'éducation actuelle, où ce qu'on nomme les arts d'agrément tient une si large place, n'offre-t-elle aucun rapport avec celle-là ?

XVIII

Quoi qu'il en soit, la jeune Salomé plut tellement à Hérode, excité probablement par la fumée du vin, qu'il promit à cette fille de lui accorder tout ce qu'elle demanderait. Conseillée par sa mère, on sait ce qu'elle demanda et ce qu'elle obtint. Ajoutons un détail historique qui rend facile à comprendre le prompt accomplissement de ses désirs.

(1) Cum saltatrice ne assiduus sis, nec audias illam, ne forte pereas in efficacia illius. *Eccli.* ix, 4.

XIX

Dans l'antiquité, c'était la coutume que les rois eussent toujours à leur suite un bourreau, *spiculator*, comme signe de leur pouvoir judiciaire et souverain (1). Hérode n'eut donc qu'un signe à faire pour avoir immédiatement la tête de Jean-Baptiste. Cette tête toute sanglante fut apportée dans la salle du festin, à Hérode, qui la remit à Salomé et celle-ci à sa mère. Elle était sur un plat d'agate dont la ville de Gênes se fait gloire d'être en possession. C'est là qu'il nous a été donné de voir ce témoin immortel de la faiblesse d'Hérode, de la cruauté d'Hérodiade et de l'influence d'une danseuse.

En possession de la tête du saint Précurseur, Hérodiade satisfit sa haine en perçant avec une aiguille la langue courageuse qui avait dit : *Non licet* : ce que vous faites n'est pas permis. La scène que nous venons de décrire eut lieu au château de Machéron, l'an 27 de l'ère chrétienne, le 29 août, jour auquel l'église célèbre la Décollation de saint Jean-Baptiste.

XX

Les coupables s'étaient livrés sans réserve à toutes leurs iniquités ; la justice de Dieu allait avoir son tour. Pour venger l'honneur de sa fille, Arétas avait levé une armée nombreuse. Il livre bataille à Hérode et le défait complètement. Celui-ci envoie à Tibère un rapport mensonger sur ce qui vient de se passer. Tibère surpris ordonna à Vitel-

(1) C'est sans doute en vertu de la même coutume que le chef de l'Ambassade japonaise, venue à Paris il y a quelques années, était suivi d'un soldat portant un sabre dans ses mains.

lius de porter la guerre sur les terres d'Arétas et de lui envoyer ce roi tout vivant ou du moins sa tête.

Vitellius entre en campagne ; mais Arétas n'est point effrayé. Un oracle lui avait annoncé la mort ou du général qui ferait cette guerre, ou du prince qui l'ordonnerait ; l'oracle se vérifia. Vitellius était encore à Jérusalem, lorsqu'on apprit la mort de Tibère. Sur-le-champ, il rappelle ses légions, leur fait prêter serment à Caligula et lui-même rentre à Antioche, capitale de son gouvernement.

XXI

Le nouveau règne apporta de grands changements dans la famille des Hérodes. Agrippa, fils d'Aristobule, qu'Hérode son père avait fait mourir, s'était, depuis plusieurs années, rendu à Rome, où il avait gagné les bonnes grâces de Caligula, avant qu'il fût empereur. A peine monté sur le trône, ce prince éleva son ami Agrippa à la dignité royale, lui donna la tétrarchie de Philippe son oncle et celle de Ly-sanias.

XXII

L'an 40 de Notre-Seigneur, la seconde année du règne de Caligula, Agrippa partit pour l'Orient et vint, dans tout l'appareil de la royauté, prendre possession de ses États. Orgueilleuse et jalouse, Hérodiade, sa sœur, en fut profondément irritée. Comme c'est le propre des femmes, elle commença par se venger en paroles.

« Il fait beau voir, disait-elle, un homme obligé de quitter le pays pour échapper à ses créanciers, revenir avec le titre de roi et écrasant sa famille par son luxe. La vie me pèse en voyant élevé au-dessus de mon mari le fils du supplicié Aristobule, cet homme qui vivait de nos aumônes. »

De ses plaintes elle importune Hérode, lui persuade d'aller à Rome et de demander pour lui et pour elle les mêmes dignités dont jouissait Agrippa. Ils partent tous deux, les mains pleines d'or, et le cœur disposé à toutes les bassesses.

XXIII

Agrippa, se doutant de leur projet, fait partir immédiatement Fortunatus, un de ses affranchis, porteur de lettres contre Hérode, et chargé de donner de vive voix les détails les plus défavorables sur ce prince et sur Hérodiade. Les deux galères font voile presque en même temps et abordent, à quelques heures d'intervalle, au port de Pouzzoles. Caligula était à Baïa, de l'autre côté du golfe. Sans perdre un instant, Hérode s'y rendit avec Hérodiade.

Ils étaient encore à l'audience lorsque Fortunatus entre au palais. Reçu immédiatement par l'empereur, il lui remet les lettres d'Agrippa : pleines des plus graves accusations contre Hérode, ces lettres le présentent comme ayant conspiré avec Séjan contre Tibère, et faisant alliance avec Artabaze, roi des Parthes, contre Caligula.

XXIV

Tout en parlant à Hérode, le jeune César lit les lettres d'Agrippa et bientôt il s'interrompt et dit à Hérode : « Je donne tes États et tes richesses à Agrippa, et toi je te bannis à perpétuité. Tu iras subir ta peine à Lyon, cité des Gaules. » Il n'y eut pas à répliquer. Apprenant qu'Hérodiade était sœur d'Agrippa et la supposant étrangère aux conspirations de son mari, dont il lui coûterait de partager le sort, l'empereur lui laissa ses biens personnels, en ajoutant qu'Agrippa, son frère, deviendrait son protecteur.

XXV

Ce dernier mot, ménagé par la justice divine, fut un trait qui perça jusqu'au fond le cœur de cette coupable femme. Elle répondit fièrement qu'elle ne pouvait accepter les faveurs de César, et qu'ayant partagé la bonne fortune de son mari, elle partagerait la mauvaise. Irrité de cette réponse, Caligula lui déclare que tous ses biens sont confisqués et qu'elle partira en exil avec son mari. Ceci eut lieu l'an 40 de Notre-Seigneur.

XXVI

Ainsi tombèrent du faite des grandeurs dans l'indigence la plus profonde, cet homme qui s'était moqué du Fils de Dieu, et cette femme qui s'était faite le bourreau de saint Jean-Baptiste. Ils arrivent à Lyon en passant par Vienne, la prison des Romains, *Carcer Romanorum*, qui déjà avait reçu deux grands coupables d'Orient, Archelaüs et Pilate. Il paraît qu'Hérode et Hérodiade ne restèrent pas longtemps à Lyon, pour des motifs et par des moyens inconnus de l'histoire; ils s'enfuirent en Espagne. Hérode mourut misérablement à Lérída, l'ancienne *Ilerda*.

XXVII

Quant à Hérodiade, elle subit un genre de mort dans lequel se manifesta d'une manière éclatante la justice de Dieu. Près de Lérída coule la Sègre, rivière qui va se jeter dans l'Elbe. Un jour d'hiver, cette rivière étant gelée, Hérodiade veut la traverser à pied. Peut-être même, ainsi que l'histoire semble l'indiquer, l'ex-reine, femme légère, faisait

sur la glace du fleuve ce qui se fait aujourd'hui sur les bassins du Bois de Boulogne, *saltans super Sicorim*. Elle patinait.

Quoi qu'il en soit, la glace se rompt et s'entr'ouvre sous ses pieds. Elle s'enfonce dans le fleuve jusqu'au cou, faisant avec les mains et les pieds une sorte de gymnastique pour se soutenir à fleur d'eau. Mais les glaçons agités se rapprochent, de leurs arêtes tranchantes ils lui coupent le cou, et séparent la tête du tronc; alors on vit cette tête, ballottée par les courants, exécuter sur les glaces une sorte de danse funèbre, châtiment de celle qui avait eu lieu au festin d'Hérode (1).

(1) Glacie autem rupta, idque non sine Dei numine, demergitur illa statim capite tenus, et inferioris corporis partibus lasciviens, molliusque se movens saltat, non in terra sed in undis; caput vero sceleratum frigore et glacie concretum, deinde etiam convulneratum, et a reliquo corpore, non ferro sed glaciei frustis resectum, in glacie ipsa saltationem lethalem exhibet, spectaculoque eo omnibus præbito, in memoriam ea quæ fecerat spectantibus revocat. Niceph., *Hist.*, lib. I, ch. 20. — Nicéphore dit cela de Salomé; Flavius Dexter croit qu'il s'agit d'Hérodiade. Avec Bivarius nous inclinons vers ce sentiment parce que l'histoire ne dit pas que Salomé eût suivi sa mère en exil.

Voir : s. Hier. *In Ruffin.*; Joseph., *Antiq. jud.*, lib., XVIII, ch. 4, 5, 7; Hégésip. *de excidio Hierosol.* lib. II, ch. 5; Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XX, ch. 8, 21, 27; M^{sr} Mislin, *Les Lieux saints*, t. II, ch. 36; Cor. a Lap. *in Matth.* XVI, 1-11; id. *in Marc.* vi, 14, ect.; Joseph. *Antiq. jud.*, lib. XII, ch. 4; Xenoph. *Sympos.*; Lucian. *Dialog.*, etc.

